



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

MC.DEC/2/07
4 juillet 2007

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

DÉCISION No 2/07
NOMINATION DU HAUT COMMISSAIRE DE L'OSCE
POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Le Conseil ministériel,

Rappelant la décision de créer un poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales adoptée au Sommet de la CSCE tenu à Helsinki en 1992,

Considérant que, conformément à la Décision du Conseil ministériel No 1/04, le mandat de M. Rolf Ekéus en tant que Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales a pris fin le 30 juin 2007,

Exprimant sa gratitude au Haut Commissaire sortant de l'OSCE pour les minorités nationales, M. Rolf Ekéus, pour sa contribution à l'œuvre de l'OSCE et au développement des activités de l'Organisation,

Tenant compte de la recommandation du Conseil permanent,

Décide de nommer M. Knut Vollebaek en tant que Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales pour une période de trois ans à compter du 5 juillet 2007.